Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 87 (1978)

Heft: 5

Rubrik: À Lausanne, la section Croix-Rouge et La Source organisent une

manifestation commémorative...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A Lausanne, la section Croix-Rouge et La Source organisent une manifestation commémorative...

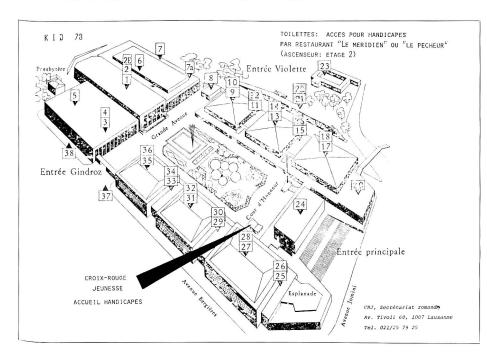


Cette manifestation, qui se déroula sous le patronage du Conseil d'Etat du canton de Vaud et de la Municipalité de Lausanne, eut lieu au Palais de Beaulieu le 11 mai dernier. Au programme: une introduction du Dr D. Gétaz, président de la section de Lausanne; une conférence du professeur Eric Martin, ancien président du Comité international de la Croix-Rouge; un message du Dr J.-D. Buffat, président de La Source, école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse; enfin, une réception offerte par le Conseil d'Etat du canton de Vaud et par la Municipalité de la ville de Lausanne.

Par ailleurs, du 5 au 12 mai 1978, les Lausannois avaient la possibilité de se rendre à une exposition consacrée aux diverses activités de la Croix-Rouge suisse, exposition organisée dans les locaux du dispensaire de La Source (voir notre photo).

Photo Y. Muriset, Lausanne

KID 1978



Le deuxième Salon international de l'enfance et de la jeunesse, mieux connu sous le nom de KID, a eu lieu à Lausanne du 3 au 15 mai dernier. Comme un secteur important de l'exposition était consacré aux handicapés et à leur intégration et

que, par conséquent, un grand nombre de personnes en fauteuil roulant se déplacerait sur les lieux, la Croix-Rouge Jeunesse a eu une idée tout à fait originale.

Présente dans un kiosque à l'entrée du Palais de Beaulieu, elle se voulait de susciter sur place les bonnes volontés des visiteurs non handicapés en leur proposant d'accompagner les personnes en fauteuil roulant pour la visite du Salon.

Pour organiser cette activité, il a donc fallu assurer une permanence à Beaulieu, afin de renseigner d'une part les handicapés, et d'autre part, de prendre les inscriptions des visiteurs qui voulaient bien les accompagner. Simultanément le Car de l'amitié — le plus petit des deux véhicules — amenait les handicapés au Salon et restait durant une partie de la journée en exposition pendant que ses passagers visitaient le Salon.

Le jour où notre collaboratrice à la rédaction s'est rendue sur les lieux, quinze invités d'un home pour personnes âgées de Bevaix, Neuchâtel, débarquaient du Car de l'amitié, près du kiosque de la Croix-Rouge Jeunesse. Une équipe de volontaires les attendait sur les lieux, à leur arrivée. Après de brèves présentations, la promenade commença d'abord à travers le parc fleuri du Palais de Beaulieu, ensuite dans les diverses salles d'exposition. Vers midi, tout le groupe — invités et bénévoles — se retrouva dans l'un des deux restaurants de Beaulieu pour

prendre le repas en commun. Ensuite, la visite continua jusque vers 3 heures, lorsque le Car reprit ses passagers heureux, quoique un peu fatigués, pour les reconduire chez eux.

C'est ainsi que pendant près de deux semaines, divers groupes - chaque jour un autre - ont eu la possibilité de se rendre sur les lieux, cela grâce à la collaboration des sections Croix-Rouge locales (Valais et Neuchâtel surtout) - ce sont elles qui ont à chaque fois pris contact avec les homes intéressés -, de la Croix-Rouge Jeunesse, du chauffeur du Car et des nombreux bénévoles.

En général, tout s'est fort bien déroulé, dans la joie et la bonne humeur, si ce n'est un incident tragi-comique qui a mis en branle la ville de Lausanne. Une vieille dame à l'humeur quelque peu vagabonde s'étant soustraite à l'attention de son groupe se «volatilisa» littéralement en quelques secondes. Il a fallu le concours d'une quinzaine de jeunes bénévoles, une voiture de police et six motards pour retrouver la dame en question égarée dans la ville de Lausanne. Loin de sembler affolée, elle fut ramenée par une voiture de police et nous assura qu'elle était enchantée de sa journée!



Le KID 78 fut consacré à quatre principaux domaines: services de la santé, éducation et enseignement, loisirs et activités culturelles, ameublement enfin. C'est dans le contexte des deux premiers que le Service de la formation professionnelle de la Croix-Rouge suisse a choisi de monter un stand, afin de renseigner les jeunes sur les

professions différentes soignantes, médico-techniques et médico-thérapeutiques s'offrant à leur choix. Tous les collaborateurs chargés d'assurer la permanence au stand s'accordent pour relever l'intérêt général dont firent preuve les visiteurs de l'exposition (voir notre photo).

Photo CRS/M. Hofer

Au sein du Conseil de direction

Le Docteur Frédéric de Sinner, médecinchef de la Croix-Rouge
Photo Joël Grapany, Bulle



En date du 28 avril 1978, le Conseil de direction de la Croix-Rouge suisse a procédé à l'élection du nouveau médecin-chef de la Croix-Rouge en la personne du Dr Frédéric de Sinner; il a également élu Mlle Ruth Quenzer en qualité de directrice de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de Zurich; enfin, Mlle Liliane Bergier, directrice en poste de l'Ecole supérieure de Lausanne, a été confirmée à cette fonction. Nous reparlerons dans le texte du Dr F. de Sinner. En effet, la fonction du médecin-chef de la Croix-Rouge avant sensiblement évolué, nous avons choisi d'en parler plus en détail ci-après.

Mlle Ruth Quenzer, infirmière, a terminé, en 1974, trois années d'études en pédagogie et formation des adultes. Elle enseigne la pédagogie et la didactique des soins infirmiers à l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse, à Zurich. Depuis 1975, elle assume la fonction de remplaçante de la directrice actuelle, Mlle Noémi Bourcart, qui se retirera en novembre 1979.

Quant à Mlle Liliane Bergier, elle aussi infirmière diplômée, elle enseigne à l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse, à Lausanne, dont elle est directrice depuis 1976.

Le nouveau médecin-chef de la **Croix-Rouge**

Un important point de l'ordre du jour de la séance du Conseil de direction du 28 avril 1978 concernait l'élection du nouveau médecin-chef de la Croix-Rouge, cela conformément aux nouvelles dispositions statutaires décidées lors de l'assemblée extraordinaire des délégués de la CRS du 26 novembre 1977.

A l'avenir, le médecin-chef de la Croix-Rouge ne déploiera plus son activité en faveur uniquement du Service de la Croix-Rouge (formations Croix-Rouge), mais sera également responsable de la coordination de toutes les mesures prises par la Croix-Rouge suisse dans les domaines du service sanitaire et du sauvetage.

Au terme du nouvel article 6 de ses statuts, en effet, la Croix-Rouge suisse soutient tous les partenaires du Service sanitaire coordonné, soit les services de santé publique, les services sanitaires de l'armée